



## **La MMFA publie sa première déclaration environnementale de produit pour les revêtements de sol en vinyle et HDF**

Bruxelles, le 19 juillet 2024 – L’association pour les revêtements de sol multicouches et modulaires (MMFA) publie sa première déclaration environnementale de produit (DEP) pour les produits MMFA de la catégorie Wood ([revêtements de sol en vinyle et HDF](#)). La DEP, valable du 4 juin 2024 au 3 juin 2029, a été validée par l’institut allemand IBU (Institut für Bauen und Umwelt e. V.) et permet aux membres de communiquer sur la performance écologique ainsi que sur les caractéristiques fonctionnelles et techniques des revêtements de sol en vinyle et HDF d’une épaisseur comprise entre 9,1 mm et 10 mm.

Les données de la DEP sont basées sur la production de 2022 en Europe assurée par quatre sociétés membres de la MMFA. Cette déclaration fournit des informations sur la définition, l’application, les données techniques et de structure, le processus de fabrication, le conditionnement, la phase de réutilisation, la mise au rebut, etc. du produit. Elle offre donc un aperçu complet des caractéristiques des revêtements de sol en vinyle et HDF et de leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie.

« Nous sommes très fiers de publier la première DEP de la MMFA pour les produits de la catégorie Wood. Je remercie tous les membres qui ont fourni les données pour ce projet ainsi que le Dr Rico Emmler et le responsable du groupe de travail technique Sebastian Wendel pour la coordination technique. C’est une nouvelle étape pour la MMFA en matière de transparence sur les produits et d’engagement en faveur du développement durable », a déclaré le président de la MMFA, Jan Dossche (USFloors International).

Sebastian Wendel (Classen), vice-président de la MMFA, a ajouté : « La publication de la première DEP de la MMFA était l’un des principaux objectifs de mon mandat en tant que responsable du groupe technique. Nous espérons que cette DEP représentera un avantage concret pour les consommateurs qui auront désormais une meilleure idée de l’évaluation du cycle de vie des produits de la MMFA dans la catégorie Wood. Cela leur permettra de faire des choix plus écologiques et éclairés. »

Les DEP doivent contribuer à faire avancer le travail de la MMFA concernant ses engagements actuels en faveur du développement durable dans le secteur. Ces déclarations permettent de mesurer et de réduire l’empreinte environnementale des produits et assurent une meilleure transparence pour les acteurs tout au long de la chaîne d’approvisionnement. La DEP montre par exemple que les revêtements de sol en vinyle et HDF n’aggravent pas le réchauffement climatique et les pénuries

d'eau. La MMFA continue de travailler sur les DEP, la déclaration pour les revêtements de sol SPC étant attendue pour la fin de l'année 2024.

-/-

**À propos de la MMFA** : l'association pour les revêtements de sol multicouches et modulaires est une organisation qui représente les plus grands fabricants européens de revêtements de sol et leurs sous-traitants. L'association a été fondée en octobre 2012 à Munich en Allemagne par sept fabricants européens de revêtements de sol. Elle est désormais gérée depuis Bruxelles.